

Décision

Générale

colonial

Décision n° 302 9 mars 1950

n° 302 9

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 mars 1950

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1950

Date du numéro

31 mars 1950

TEXTE INTÉGRAL

M. Rhosdes (Pierre) est engagé en qualité de comptable auxiliaire à solde mensuelle 1er catégorie, pour compter du 20 février 1950. M. Rhosdes (Pierre) est mis à la disposition de M. le directeur du service des travaux pu blics et est nommé, pour compter de la date de son engagement, agent comptable chargé de la centralisation des encaissements et de la garde des fonds de la régie des eaux. L'intéressé percevra à ce titre l'indemnité de responsabilité, prévue par l'arrêté pris en la matière et soumis actuellement à l'approbation ministérielle